



2ème job durant son temps de travail principal

Par **nougatine976**, le **09/10/2012** à **17:56**

Bonjour

La parfumerie dans laquelle je me rends habituellement en tant que cliente est franchisée et embauche un responsable d'équipe et 3 conseillers de vente. Parmi eux, l'une de ces employées, qui est en CDI, utilise le lieu de la boutique pour revendre des produits qu'elle a achetés ailleurs (montres, vêtements), qu'elle expose et qu'elle vend aux clients au vu et au su de tous. Ces ventes constituent pour elle un gain supplémentaire de revenus.

N'est-ce pas de la revente illégale?

Dans quelle mesure est-elle dans ses droits ou pas?

Cette personne étant malhonnête et profiteuse envers ses collègues, je trouve cela vraiment déplacé. Je ne veux pas tolérer cela étant donné son comportement. Puis-je faire un courrier à la répression des fraudes?

Que risque le responsable à autoriser cette vente dans une boutique franchisée?

Merci d'avance de votre aide.

Par **P.M.**, le **09/10/2012** à **19:18**

Bonjour,

Exposé ainsi, ce sujet ne concerne pas le Droit du Travail, thème du forum sur lequel il est publié..

Par **nougatine976**, le **13/10/2012** à **09:56**

dans quelle rubrique dois je le poster svp dans ce cas? merci

Par **P.M.**, le **13/10/2012** à **11:35**

Bonjour,

Ce serait plutôt en droit commercial ou de la consommation donc droit des entreprises ou en général...